

De la distribution de certaines espèces sur la chaîne du Jura

Autor(en): **Godet**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **12 (1860)**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

subordonnant les intérêts du Jura à ses intérêts propres et ne s'occupant qu'à contre cœur et forcément pour ainsi dire de l'avancement de cette contrée.

Le Père Girard fut vivement impressionné par cette lettre et hésita longtemps à se prononcer. Ce ne fut que pendant l'automne que prenant enfin une détermination définitive, il se résolut à formuler un refus catégorique, motivé sur son âge, sur la difficulté de recommencer une carrière, les cruelles expériences faites dans son pays natal et qui lui en préparaient de plus grandes peut-être dans un pays qui n'était pas le sien.



DE LA DISTRIBUTION DE CERTAINES ESPÈCES

sur la chaîne du Jura,

par M. le professeur **GODET.**

M. le professeur Godet, dans une communication verbale, entretient la Société de quelques phénomènes intéressants concernant la distribution de certaines espèces sur la chaîne du Jura.

Le Jura est très-riche en espèces comparativement à son peu d'étendue qui n'est guère que d'une quarantaine de lieues de Bâle à Genève, et à son uniformité, conditions qui ne sont guère favorables à la richesse d'une Flore; ses plus hautes sommités ne dépassent guère 5000 pieds; mais sa direction du Nord-Est au Sud-Ouest lui fait parcourir en latitude des degrés différents au profit de la variété des espèces. Sur 2300 espèces phanérogames, décrites dans la Flore helvétique de Gaudin, le Jura en possède 1700, ainsi près des 3/4 de la Flore suisse totale. La chaîne des Alpes bernoises, avec sa

direction de l'Ouest à l'Est et ses hautes sommités, est plus uniforme dans sa végétation et ne présente ni la même richesse ni la même variété. Sur 700 espèces de mousses connues en Europe, la Suisse en possède 450 environ et le Jura en nourrit pour sa part près de 300 ; ainsi près de la 1/2 des espèces européennes connues.

La *Flore Jurassique* paraît formée de 4 Flores qui semblent se donner la main dans le canton central, celui de Neuchâtel. Ce sont : la *Flore septentrionale* qui nous amène un certain nombre d'espèces de la vallée du Rhin et des Vosges ; la *Flore occidentale* qui nous enrichit de plusieurs espèces françaises ; la *Flore méridionale* des environs de Genève, qui nous met en communication avec la France méridionale et où le Jura se rapproche le plus des Alpes, et enfin la *Flore orientale*. C'est le Jura méridional qui est le plus riche en espèces, et c'est lui qui nous envoie le plus grand nombre d'espèces alpines, espèces qui vont toujours en diminuant, à mesure qu'il s'abaisse vers le Nord, et quoique Chasseral ne soit guères moins élevé que Chasseron et la Dôle, il est infiniment plus pauvre en plantes alpines, même plus pauvre que le Creux-du-Van. On peut tirer de cette observation quelques conclusions intéressantes, par exemple de pouvoir affirmer, pour ainsi dire à priori, qu'une espèce alpine qui n'arrive pas du Midi jusqu'au Creux-du-Van, ne se trouvera plus dans la partie plus septentrionale de la chaîne ; ce qui fournit un moyen de critiquer certaines indications erronées admises dans nos *Flores*. Gaudin, par exemple, a indiqué l'*Epilobium alpinum* à la Chaux-d'Abel ; mais comme cette espèce ne s'est encore trouvée que sur quelques sommités du Jura méridional et n'arrive ni à Chasseron ni au Creux-du-Van, il était facile de se douter qu'il y avait erreur dans cette indication. En effet, M. Godet, ayant eu communication de l'herbier Junod, qui avait fourni à Gaudin les exemplaires du prétendu *Epilobium alpinum*, s'est assuré que cette plante n'était autre qu'une forme naine de l'*Epilobium palustre*. D'un autre côté, M. Godet avait vu dans l'herbier Chaillet de beaux exemplaires de l'*Epilobium*

origanifolium trouvés à Chasseron: quoique alors en 1841, on n'eût point encore découvert cette espèce dans le Jura méridional on a pu être presque assuré qu'on finirait par l'y trouver, et en effet il se trouve en abondance au Reculet. Ces exemples suffisent pour prouver le parti que l'on peut, en certains cas, tirer de semblables observations ou de rapprochements analogues.

Plusieurs genres sont représentés par une espèce dans le Jura septentrional, et par une autre analogue dans le Jura méridional. Ainsi, la *Luzula albida* ne dépasse pas le Jura vaudois, et elle est remplacée par la *Luzula nivea* dans la chaîne méridionale. L'*Androsace lactea*, qui orne les sommités du Jura septentrional depuis le Weissenstein jusqu'aux Aiguilles de Baume, cesse, pour être remplacée à la Dôle par l'*Androsace villosa*. C'est donc à tort qu'on a indiqué l'*Androsace villosa* au Creux-du-Van, ces deux espèces ne croissant point ensemble dans le Jura. Il en est de même du *Cytisus alpinus*, commun sur les pentes orientales du Jura vaudois, et qui est remplacé sur le versant français par le *Cytisus Laburnum*. La *Coronilla montana*, qui occupe tout le Jura septentrional, s'arrête à la Reuse et ne pénètre pas dans le Jura vaudois, au moins que je sache, tandis que l'*Anthyllis montana*, qui s'avance du midi jusqu'au Creux-du-Van, ne pénètre pas plus loin vers le Nord. On pourrait multiplier les exemples. Le *Primula acaulis* habite le Jura méridional et le Jura neuchâtelois et s'avance jusqu'à Grange dans le canton de Soleure où il s'arrête brusquement. Il y a ainsi, dans notre Flore, des sortes de courants d'espèces en sens opposés, et notre canton de Neuchâtel qui est le point central, s'il peut être favorisé d'un côté, en tant que les espèces de courants contraires viennent comme s'y donner la main, (par exemple, le *Thlaspi montanum* qui occupe la chaîne septentrionale et le *Thlaspi alpestre* qui occupe le Jura méridional), il peut aussi d'un autre côté se trouver appauvri en tant qu'aucune des espèces en question n'arrive jusqu'à lui: c'est ainsi que notre canton manque de plusieurs espèces qui se retrouvent

dans la chaîne septentrionale et méridionale, et qui n'arrivent pas jusqu'à nous, par exemple l'*Erinus alpinus*, le *Bupthalmum salicifolium*, etc. — Il se trouve, d'un autre côté, plusieurs espèces qui ont une aire très-limitée, comme l'*Arenaria grandiflora*, rare en Suisse et qui occupe seulement le Suchet et les sommités du Chasseron, *Orobus canescens*, dans le Jura central et sur la lisière du Jura français, mais qui ne pénètre pas plus loin en Suisse, etc.

Cet examen critique de la distribution géographique des espèces jurassiques et d'autres considérations semblables présentent un certain intérêt, ce me semble. Le Jura, la chaîne du monde peut-être la mieux connue sous le rapport botanique, offre sous un petit espace, beaucoup de faits curieux à décrire et à expliquer. Si restreint qu'il soit en étendue, il continue à nous offrir un beau et vaste champ d'études qui ne sera pas épuisé de longtemps. M. Godet le recommande aux jeunes botanistes jurassiens auxquels il reste encore beaucoup à faire, non pas peut-être s'il s'agit de nouvelles espèces, mais sous d'autres points de vue qu'il aurait développés plus au long, s'il n'eût craint d'abuser du temps qui lui était accordé. M. Godet termine en signalant aux botanistes jurassiens la découverte de deux espèces intéressantes aux environs de Lignièrès, au pied du Jura; l'une est la *Fritillaria Meleagris*, que l'on ne connaissait jusqu'à présent que dans le bassin du Doubs, depuis Morteau jusqu'au Saut, et l'autre, l'*Erythronium Dens-canis*, charmante plante dont nous pouvons être fiers, puisque jusqu'à présent MM. les Genevois en avaient seuls en Suisse le monopole.

